

L'Administration communale de Flémalle constitue une réserve de recrutement de :

Surveillant(e)s de garderies pour ses écoles.

Finalité de la fonction :

Au sein de nos écoles, vous serez chargé de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants fréquentant les garderies du matin, du midi ou du soir.

Description des tâches :

En tant que surveillant(e) de garderies, vous :

- Accueillez les enfants et les guidez à leur arrivée dans l'école.
- Accueillez les parents quand ils amènent ou reprennent leur(s) enfant(s).
- Déshabillez et habillez les plus jeunes enfants.
- Encadrez les enfants dans le lieu d'accueil (classe, réfectoire, cours de récréation,...).
- Veillez à la bonne intégration de l'enfant dans le groupe.
- Procurez à l'enfant des gestes de réconfort et de sécurité (consoler, rassurer,...).
- Organisez la prise de collations ou des repas.
- Complétez chaque jour les feuilles de présence.
- Gérez votre matériel et listez les besoins.
- Faites respecter le règlement de l'établissement et les règles de sécurité.
- Organisez la vie collective des enfants dans le lieu d'accueil extrascolaire.
- Organisez des activités ludiques (jeux d'extérieur, de table,...) et créatives (dessin, bricolage) avec les enfants.
- Veillez au rangement du matériel et des jeux et à la propreté des locaux.
- Communiquez les informations utiles aux parents, aux collègues ainsi qu'aux responsables de l'école.

Votre profil :

- Vous avez un bon contact avec les enfants.
- Vous pouvez gérer des groupes d'enfants.
- vous savez vous montrer à l'écoute des enfants et de leur famille.
- Vous savez travailler dans le cadre du secret professionnel partagé.
- Vous savez travailler en équipe.
- Vous êtes patient(e) et tolérant(e).
- Vous êtes vigilant(e) et avez le sens de l'observation.
- Vous savez réagir dans le calme et activer les ressources utiles face à une situation d'urgence.
- Vous vous montrez capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de votre fonction.

- Vous êtes attaché aux valeurs du service public et familiarisé à ses principes fondamentaux.

Contrat et rémunération :

- Le contrat proposé dépendra de l'emploi à pourvoir.
- L'emploi sera rémunéré au montant horaire indexé de 15,47€.

Echevinat de l'Enseignement :

Monsieur Michaël Neyman

Modalités de candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent impérativement être introduites, par courrier ou par e-mail :

A l'attention de Monsieur Michaël Neyman
Grand'Route, 306
4400 Flémalle
E-mail : michael.neyman@flemalle.be

Elles mentionneront obligatoirement l'intitulé suivant : candidature pour la constitution d'une réserve de recrutement de surveillant(e)s de garderies pour l'Administration communale de Flémalle.

Elles comprendront impérativement un CV et une lettre de motivation.

Une première sélection sera réalisée sur base des lettres de candidature, selon les critères suivants d'égale valeur :

- Compétences spécifiques en rapport avec la fonction à pourvoir.
- Pertinence et qualité des motivations.
- Clarté de la candidature.